

Le retour à l'école se fera mardi pour les CP et les CM2

Après la décision de non-réouverture de l'école Charles-Huard le lundi 11 mai, M. Vennin, secrétaire général de la préfecture, et M. Perrot, inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Caen Sud, sont venus rencontrer les élus et l'équipe enseignante pour visiter les locaux et apporter des solutions avec l'objectif d'une rentrée progressive des élèves.

Depuis le 11 mai, l'école a ouvert ses portes pour les élèves des personnels prioritaires dans le cadre d'un service minimum d'accueil (SMA). Demain mardi, l'école Charles-Huard accueillera 31 élèves de CM2 sur les 37 inscrits, et 33 élèves de CP sur les 40 inscrits, en plus des élèves du SMA (en moyenne 15 élèves par jour).

Les CP et les CM2 seront répartis par groupe et viendront en alternance. Un plan de circulation a été mis en place et l'organisation des classes a été étudiée en fonction du protocole sanitaire.

En plus de cette réouverture de l'école, l'accueil de loisirs de l'UNCMT à la salle Joseph-Revel se fera à partir de mercredi, dans les conditions suivantes : enfants des personnels prioritaires et enfants scolarisés selon les classes ouvertes par les communes et dont les parents se sont portés volontaires pour un retour en classe. Il n'y aura pas de restauration collective. Les parents fourniront un panier-repas. Cette décision a été prise par la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, dans le cadre de la compétence enfance-jeunesse.